

**Séance du 21 décembre 2023
Délibération n°2023-56**

L'an deux mille vingt trois, le 21 décembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Amélie ENJOLRAS, Marc GAYT, Gilles KACZMAREK, Sylvie JOUVE, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 16 décembre 2023.

OBJET : Avenant n° 1 aux marchés travaux (sauf lot n° 8)- Réhabilitation de l'ancienne Assemblée à Saint-Vincent en maison partagée pour séniors autonomes.

Vu le contrat de mandat pour la réhabilitation de l'ancienne Assemblée à Saint-Vincent en structure d'hébergement et de services pour personnes âgées autonomes signé le 14 décembre 2021 entre la commune et la SEM du Velay.

Vu les marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de l'ancienne Assemblée de Saint-Vincent en maison partagée passés avec les entreprises ci-dessous, pour un montant précisé

ci-après, et notifiés aux dates suivantes :

Lots	Objet	Entreprises	Montant HT	Date notification
1	Démolition- Maçonnerie	SARL MARIUS AMPILHAC & FILS	52 293,14 €	26/04/2023
2	Couverture – Zinguerie	SAS GIBERT MENUISERIE CHARPENTE	97 568,70 €	28/04/2023
3	Menuiseries extérieures	SARL MCC DIFFUSION	29 263,14 €	04/05/2023
4	Serrurerie	SARL ARNAUDON	14 875,00 €	27/04/2023
5	Menuiseries intérieures	SAS CHAPUIS	21 458,00 €	26/04/2023
6	Plâtrerie peinture	SARL BATI & DECO	84 178,91 €	26/04/2023
7	Sols minces – Carrelage Faïence	SARL ASTRUC	34 496,35 €	26/04/2023
8	Elévateur – Lève personne	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	27 529,00 €	27/04/2023
9	Électricité courants faibles	SARL RAFFIER SOUVETON	32 842,21 €	26/04/2023
10	Chauffage VMC Plomberie	ENERGECO	125 246,00 €	26/04/2023

Monsieur le Maire explique que des adaptations mineures mais nécessaires ont dû être faites en cours de chantier, mais également qu'il a été décidé d'aménager une 9^{ème} chambre dans le volume existant à côté de la 8^{ème} chambre pour des raisons économiques mais aussi techniques.

Ces diverses adaptations imposent de modifier les marchés travaux, à l'exception du lot n° 8 – Elévateur / Lève personne, au moyen de l'adoption d'un avenant n° 1 portant les marchés aux montants suivants :

Lots	Objet	Entreprises	Montant HT	Date notification	Montant HT Avenant 1	% d'écart	Nouveau montant marché
1	Démolition-Maçonnerie	SARL MARIUS AMPILHAC & FILS	52 293,14 €	26/04/2023	6 244,10 €	11,94	58 537,24 €
2	Couverture – Zinguerie	SAS GIBERT MENUISERIE CHARPENTE	97 568,70 €	28/04/2023	8 830,91 €	9,05	106 399,61 €
3	Menuiseries extérieures	SARL MCC DIFFUSION	29 263,14 €	04/05/2023	4 304,54 €	14,71	33 567,68 €
4	Serrurerie	SARL ARNAUDON	14 875,00 €	27/04/2023	696,44 €	4,68	15 571,44 €
5	Menuiseries intérieures	SAS CHAPUIS	21 458,00 €	26/04/2023	1 947 €	9,07	23 405,00 €
6	Plâtrerie peinture	SARL BATI & DECO	84 178,91 €	26/04/2023	10 426,06 €	12,39	94 604,97 €
7	Sols minces – Carrelage Faïence	SARL ASTRUC	34 496,35 €	26/04/2023	3 606,50 €	10,45	38 102,85 €
8	Élévateur – Lève personne	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	27 529,00 €	27/04/2023	Sans objet	Sans objet	27 529,00 €
9	Électricité courants faibles	SARL RAFFIER SOUVETON	32 842,21 €	26/04/2023	4 665 €	14,2	37 507,21 €
10	Chauffage VMC Plomberie	ENERGECO	125 246,00 €	26/04/2023	9 623 €	7,68	134 869,00 €

Le nouveau montant total des travaux s'élève à 570 094 € HT (+ 9,69 %).

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal:

✓ **Décide** de passer un avenant n° 1 aux marchés travaux de l'ensemble des lots (à l'exception du lot n° 8) aux conditions financières ci-avant exposées.

✓ **Autorise** la SEM du Velay à signer l'avenant n° 1 aux marchés travaux (à l'exception du lot n° 8) conformément à la convention de mandat du 14 décembre 2021.

✓ **Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches relatives à la présente.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 11 JAN. 2024
et publication le 11 JAN. 2024